



Le Coup d'œil municipal

Volume 30

Numéro 1

Décembre 2022, janvier, février 2023

COMMUNICATION

Nouvelle section du journal

Voir la page 6.

Saviez-vous que...



*Marché
de Noël
Saint-Barthélemy*

Tous les détails à la page 12

Dans ce numéro :

	Pages
Nouvelles de votre municipalité	2
Affaires municipales	3 - 4
Dates importantes et informations	5 - 6
Service de l'urbanisme	7
Service des loisirs	8 - 13
Organismes	14 - 16
MRC de D'Autray et rappel	17 - 19
Calendriers	20

Coordonnées

Adresse : 1980, rue Bonin

Téléphone : 450 885-3511

Télécopieur : 450 836-5220

Courriel : municipalite@saint-barthelemy.ca

Site Internet : www.saint-barthelemy.ca

Date de tombée : le lundi 6 février 2023 | Prochaine parution : vers le 1^{er} mars 2023

Nouvelles de votre municipalité

Votre conseil municipal



Robert Sylvestre, maire



Jean-Pierre Morin,
Conseiller # 1



Sylvain Labranche,
Conseiller # 2



François Bertrand,
Conseiller # 3



Anna Adam,
Conseillère # 4



François Bérard,
Conseiller # 5



Claude Jean,
Conseiller # 6

Équipe permanente

Julie Maurice, directrice générale
Isabelle Sylvestre, tech. comptable
Line Hubert, secrétaire-réceptionniste
Mathieu Gagnon, insp. bâtiment et env.
Guyaume Bienvenue, dir. des loisirs
Richard Dumont, chef d'équipe voirie
Carole Hatotte, chauffeur-opérateur
Lise Valois, brigadière

L'automne s'est prolongé de façon remarquable. Nous avons établis des records de « temps doux » en novembre. Cette température clémente nous a permis de continuer certains travaux tels que l'amélioration des chemins entre le rang Bel Automne et le pont vert. Ces travaux se poursuivront au printemps prochain si les demandes de subventions sont approuvées.

D'autres projets sont à l'étape de l'élaboration et nous vous en reparlerons au printemps.

Il y a quelques semaines, nous avons conclu une entente de travail avec les employés de la municipalité. Nous avons établi un contrat de travail pour 5 ans avec un nouvel horaire de travail de 4 jours et demi ainsi que des augmentations de salaire de 3,5 % par année jusqu'à un maximum de 5 %, selon l'IPC canadien annuel. Les 2 parties recherchaient une stabilité et une rétention des employés. Cette nouvelle convention permettra d'assurer cette stabilité.

Nous sommes à travailler sur le projet du parc du domaine Dubois. Ces travaux sont commencés au niveau de l'éclairage des boîtes postales et du stationnement. L'installation de jeux se fera au printemps. La création de ce parc est subventionné à 60 % par le Programme d'aide aux collectivités rurale (PAC rurale).

Nous travaillons également à un projet d'agrandissement et de rénovation du chalet des loisirs : une nouvelle toiture, l'ajout d'une pièce et un rafraichissement de la peinture. Nous avons lancé un appel d'offres en octobre et c'est les Entreprises Philippe Denis inc. qui a remporté le contrat. Les travaux seront entièrement financés par le programme du gouvernement du Québec, le PRABAM.

Nous profitons de cette publication du Coup d'œil municipal pour vous souhaiter une période des fêtes remplie de bonheur et de contentement.

*Robert Sylvestre pour le conseil municipal
et pour l'équipe des employés.*

Affaires municipales

Séance ordinaire du 1^{er} août 2022

- Formation de la directrice générale
- Avis de motion – Règlement n° 699-22 amendant le règlement n° 648-19 concernant le tarif des services municipaux
- Octroi – Fourniture et installation d'une unité murale d'air climatisé
- Adoption – Règlement n° 698-22 amendant le règlement n° 693-22 ayant pour effet de fixer la limite de vitesse
- Demande au MTQ – Augmentation de la présence du contrôleur routier
- Décompte progressif n° 7 – Remplacement de la conduite d'eau potable et réfection de voirie – rang York Ouest
- Projet de réfection de l'aqueduc du rang York Ouest – Avenant au contrat de services professionnels en ingénierie
- Octroi – Services professionnels en ingénierie pour le remplacement de conduites d'aqueduc sur le rang Saint-Joachim
- Octroi – Contrat pour travaux sur la génératrice de l'usine de traitement d'eau potable
- Mandat – Entente intermunicipale pour le partage du service d'inspection
- Adoption – Règlement n° 694-22 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)
- Adoption – Règlement n° 697-22 amendant le règlement de zonage n° 288-90 afin de modifier les normes d'abris d'hiver temporaire
- PAC rurale – Dépôt de demande
- Adoption – Politique de tarification d'activités de loisirs
- Congrès de l'Association des camps du Québec
- Demande de remboursement – Politique des activités sportives
- Demande de soutien – Semaine nationale de l'action communautaire autonome de Lanaudière

Séance ordinaire du 6 septembre 2022

- Mandat – Raccordement électrique de l'unité murale d'air climatisé
- Mandat – Correctifs électriques au garage municipal

Affaires municipales

- Achat – Chaises pour la salle de travail du conseil
- Adoption – Règlement n° 699-22 amendant le règlement n° 648-19 concernant le tarif des services municipaux
- Demande d'aide à la voirie locale, Volet accélération des infrastructures routières – Réfection de la montée des Laurentides
- Demande – Droit de passage pour Club Quad Les Randonneurs
- Embauche – Employé surnuméraire aux travaux publics
- Mandat – Étude géotechnique projet de réfection des conduites d'eau potable sur le rang Saint-Joachim Est
- Demande de financement – Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes
- Mandat – Confection des plans et devis pour l'agrandissement et réparation du chalet des loisirs

Séance ordinaire du 4 octobre 2022

- Achat – Système de caméras de surveillance
- Comité – Accès à l'information et la protection des renseignements personnels
- 100^e anniversaire du Journal L'Action D'Autray
- Mandat – Lignage des rues
- Embauche – Employé surnuméraire aux travaux publics
- Achat – Machine à souder
- Appui – Acériculture dans les forêts publiques
- Dérogation mineure – Lot n° 5 120 937
- Demande de remboursement – Politique des activités sportives

Séance extraordinaire du 26 octobre 2022

- Octroi – Fourniture et installation de modules de jeux pour enfants au parc du domaine Dubois
- Octroi – Travaux d'agrandissement et de rénovations du chalet des loisirs

Prochaines séances ordinaires



Lundi
5 décembre 2022
à 20 heures

Lundi
16 janvier 2023
à 20 heures

Lundi
6 février 2023
à 20 heures

Les prochaines séances ordinaires du conseil seront publiques.
Les portes ouvriront vers 19 h 45. Une fois la salle complète, nous fermerons les portes.

Période des Fêtes

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé
du jeudi 22 décembre 2022, 16 h 30 au vendredi 6 janvier 2023 inclusivement.

Nous serons de retour le lundi 9 janvier 2023, 8 heures.

Les employés de la municipalité vous souhaitent de Joyeuses Fêtes!

Calendrier des séances ordinaires 2023

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20 heures à la salle municipale,
au centre communautaire (1980, rue Bonin à Saint-Barthélemy).

Les dates sont sujettes à changement. Restez à l'affût de notre site Internet et de notre page Facebook.



Lundi 16 janvier 2023

Lundi 6 février 2023

Lundi 6 mars 2023

Lundi 3 avril 2023

Lundi 1^{er} mai 2023

Lundi 5 juin 2023

Lundi 3 juillet 2023

Lundi 7 août 2023

Mardi 5 septembre 2023

Lundi 2 octobre 2023

Lundi 6 novembre 2023

Lundi 4 décembre 2023



Calendrier de la MRC de D'Autray de 2023

Les calendriers 2023 arriveront
au bureau municipal vers la
mi-décembre.

Nous vous tiendrons informé de
leur arrivée sur Facebook.

Vous aurez toute l'information concernant les
dates de collecte du recyclage, des déchets et
des putrescibles.



Stationnement interdit

Afin d'éviter un remorquage, un constat
d'infraction ou même une poursuite pénale, nous
vous rappelons de respecter le règlement
municipal stipulant :

**Qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser
son véhicule sur le chemin public entre minuit et
8 heures du matin du 15 novembre au 15 avril
inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la
municipalité.**

Signature de la convention collective 2022-2026

Saint-Barthélemy, 5 octobre 2022 – C'est le 26 septembre dernier, à la suite de quelques rencontres de négociations, qu'a eu lieu la signature de la nouvelle convention collective des employés municipaux.



Sur la photo, de gauche à droite : Mme Isabelle Sylvestre, M. Richard Dumont, M. Robert Sylvestre, Mme Julie Maurice, Mme Rima Chébib et M. François Bertrand.

Lors de la rencontre syndicale du 31 août 2022, l'entente a été acceptée par une très forte majorité des membres. Elle sera d'une durée de 5 ans et prévoit une augmentation salariale ainsi qu'un horaire de bureau modifié afin de mieux servir la population. Les heures de bureau sont du lundi au jeudi de 8 heures à 12 h 30 et 13 heures à 16 h 30, vendredi de 8 heures à 12 heures.



Saviez-vous que...



À Saint-Barthélemy, nous avons près de **47 kilomètres** de conduites d'aqueduc pour environ 789 usagers. C'est l'équivalent de la distance entre Saint-Barthélemy et Saint-Charles-Borromée.



La municipalité est responsable de son réseau d'aqueduc jusqu'aux entrées d'eau des résidences (aussi appelée bonhomme à eau). Ce qui vient après l'entrée d'eau appartient aux propriétaires de la résidence.

Chaque résidence possède ou devrait posséder une valve à l'entrée de la conduite d'eau à l'intérieur de la résidence. Il est important de connaître son emplacement et que celle-ci soit accessible rapidement advenant la nécessité de la fermer (exemple, une fuite d'eau à l'intérieur).



La municipalité a comme objectif d'effectuer le remplacement des vieilles conduites d'aqueduc. Cependant, ces travaux ne peuvent pas être faits sans subvention. Nous avons récemment changer une partie des conduites du rang York Ouest avec une subvention qui couvrait **près de 80 % des coûts**.

Service de l'urbanisme

Mot de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

Dégagement des entrées privées

Concernant la neige qui s'accumule sur les propriétés privées, notamment dans les stationnements, les entrées charretières ou sur les allées d'accès à la propriété, veuillez noter qu'il est interdit de la pousser, de la déposer, de la souffler ou de la faire souffler ou de l'amonceler dans la rue, sur le trottoir ou sur toute voie publique, et ce, en vertu de l'article 7.12 du règlement n° 556-13, sous peine d'une pénalité minimale de 300,00 \$ plus les frais.



Dégagement des bornes fontaines

Malgré que nos bornes fontaines ne peuvent servir pour le service incendie, nul ne doit déposer de la neige ou tout autre objet dans un rayon de un mètre et demi (1,5 m) d'une borne d'incendie. Il s'agit de l'article 2.1 du règlement n° 545-12 applicable par le service d'incendie. Nous devons avoir accès à ces accessoires en tout temps durant la période hivernale.

Permis et certificats



L'hiver est un temps idéal pour commencer à penser à vos projets pour le printemps prochain. En effet, nous vous rappelons que la réglementation stipule que le délai d'émission d'un permis ou d'un certificat est de maximum trente (30) jours. Dans la plupart des cas, certains documents doivent accompagner votre demande de permis. Par conséquent, nous vous invitons à venir rencontrer l'inspecteur en bâtiment et en environnement afin d'entamer la réflexion et la préparation concernant vos projets à venir.

Pour toute question ou information concernant votre propriété ou la réglementation municipale, nous vous suggérons de ne pas hésiter à communiquer avec nous.

Ressources en ligne

Nous vous informons qu'il vous est possible d'accéder à notre site Internet pour la cartographie de la municipalité, aux règlements municipaux ainsi qu'aux différents formulaires nécessaires pour les demandes de permis. Cet accès peut faciliter votre recherche d'information.



En terminant, nous tenons à vous souhaiter nos meilleurs vœux pour le temps des fêtes et un excellent début d'année 2023 dans la santé et la joie!

Service des loisirs, des événements et de la vie communautaire

Retour automne 2022

Fête de Saint-Barthélemy

Le 11 septembre dernier, nous avons eu le bonheur d'organiser la Fête de Saint-Barthélemy. Après plus de deux ans d'attente, nous étions heureux de pouvoir offrir à nouveau cette fête si rassembleuse.

C'était sous la thématique « Les tropiques » que nous avons célébré la fin de l'été. Nous avons eu le droit à des jeux gonflables, un canon à mousse, une roulotte de jeux et la présence d'Éducazoo avec des animaux exotiques. Merci aux organismes communautaires d'avoir pris part à l'événement.

Nous désirons prendre le temps de vous remercier pour votre participation. Cela nous a fait chaud au cœur de vous avoir vu en si grand nombre.

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles qui ont donné généreusement de leur temps pour rendre cette journée mémorable.



Merci à nos commanditaires



Fête de l'Halloween

Pour une deuxième année consécutive, nous avons organisé un après-midi familial sous le thème de l'Halloween. C'était le 29 octobre dernier qu'avait lieu l'activité au centre communautaire. Au programme, il y avait de la décoration de citrouilles, de la fabrication de « Slime », un magnifique bar à bonbons ainsi qu'un photobooth. Un concours de déguisement était aussi organisé. La gagnante, madame Élie Lapierre s'est méritée une boîte de bonbons spéciaux de la confiserie Kesby.

Nous désirons remercier les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement.



Parc du domaine Dubois

En début d'année, nous avons parlé de la construction d'un parc au domaine Dubois. Nous savons que plusieurs citoyens ont hâte de voir la réalisation. Il y a des délais qui sont malheureusement hors de notre contrôle.

Afin de réaliser ce projet, nous attendions la confirmation de la subvention du PAC rurale. Celle-ci est entrée à la fin du mois de juillet. Cette subvention s'élève à 36 000 \$ et représente 60 % du coût du projet. Par la suite, nous avons été en mesure de demander des soumissions pour l'aménagement du parc.



C'est lors de la séance extraordinaire d'octobre que le conseil municipal a attribué le contrat à l'entreprise Tessier Récréo-Parc. Voici un aperçu du futur parc.

Les travaux d'aménagement se feront dès que possible en 2023.

Nouvelle politique de tarification d'activités de loisirs

Le conseil municipal est heureux de vous informer qu'il a adopté une nouvelle politique afin d'offrir des activités de loisirs au plus bas tarif possible et ainsi les rendre accessibles à un plus grand nombre de personnes. De ce fait, la politique de tarification d'activités de loisirs permet d'établir des rabais familiaux, mais aussi des rabais pour les enfants de 17 ans et moins et les personnes de 55 ans et plus. Voici les détails :

Tarification pour les résidents de Saint-Barthélemy

Les participants âgés de 17 ans et moins, de 55 ans et plus et les étudiants de moins de 25 ans (avec preuve) :

- Les **participants assumeront 70 %** des frais des activités;
- La **Municipalité de Saint-Barthélemy en assumera 30 %**;

Les adultes de 18 ans et plus assumeront à 100 % les frais.



Pour les familles : une réduction sur le montant total des inscriptions sera accordée aux familles, sans discrimination sur l'âge et l'activité. Il faut toutefois que les cours soient offerts lors de la même session :

- Deux membres : 15 %;
- Trois membres : 20 %;
- Quatre membres et plus : 25 %.

Toutes réductions s'appliqueront automatiquement lors de l'inscription.

Pour plus de détails, visitez notre site Internet.

Cette programmation ainsi que ces modalités sont sujettes à changement sans préavis

1^o Programmation activités Hiver 2023

Session de cours

De la semaine du **15 janvier 2023** à la semaine du **26 mars 2023**.
Pas de cours durant la semaine de relâche (du 26 février au 4 mars 2023)

Période d'inscriptions

Du 7 décembre 2022 à 9 heures au
21 décembre 2022 à 16 heures.

Priorité aux citoyens du 7 au 14 décembre 2022.

Les inscriptions se feront en ligne (via Qidigo)
ou en personne au bureau municipal.

Aucun paiement ne sera accepté après la fin de la période d'inscription.

Le montant en ROUGE = le coût si vous bénéficiez de la politique de tarification (p.9).

Mode de paiement

Carte de crédit, carte de débit, chèque ou
argent comptant.

Notez qu'aucune taxe ne sera chargée. Il y a
cependant des frais administratifs de
3 % inclus dans les prix.

Politique de remboursement

Pour connaître notre politique de remboursement, veuillez visiter notre site Internet.

Danse country

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20 (min. 16)

🕒 Les lundis, de 19 h à 20 h 30

📍 Centre communautaire

Sortez vos bottes et chapeaux de cowboy et venez
vous déhancher au rythme de la musique
entraînante. Plusieurs chorégraphies seront
présentées. **Professeur : Stéphane de Country Step
Lanaudière.**

Coût régulier : 103 \$ Avec politique : 72,10 \$



Yoga tout niveau

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20 (min. 10)

🕒 Les mardis, de 17 h 15 à 18 h 15

📍 Centre communautaire

Venez vous détendre lors d'une séance de yoga. Ce
cours est adapté pour tous les niveaux. Pas besoin
d'être un expert pour bien se détendre. Namasté!
Professeure : Karelle Dupont

Coût régulier : 124 \$ Avec politique : 86,80 \$



Tricot et café

Offert à tous | Places limitées à 30

🕒 Les mardis, de 19 heures à 21 heures

📍 Centre communautaire

Que vous soyez expert ou débutant en tricot, cet
atelier est pour vous. Venez jaser autour d'un café
ou d'un thé tout en apprenant de nouvelles
techniques. **Professeure : Lynda Harquail**

Coût régulier : 10,50 \$ Avec politique : 7,35 \$



Service des loisirs, des événements et de la vie communautaire

Téléphone : 450 885-3511, poste 5015 | Courriel : loisirs@saint-barthelemy.ca

Cours de Pilates

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20 (min. 10)

🕒 Les mercredis, de 18 heures à 19 heures

📍 Centre communautaire

Ce cours ressemble à du yoga, mais est axé davantage sur le renforcement de vos muscles profonds ainsi que votre posture. Matériel nécessaire : un tapis de yoga. **Offert par En Corps**



Coût régulier : 134 \$ Avec politique : 93,80 \$

Cours de workout

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20 (min. 10)

🕒 Les mercredis, de 19 heures à 20 heures

📍 Centre communautaire

Ce cours alterne entre des exercices de forte intensité avec des périodes de repos ou des exercices de plus faible intensité. Une belle façon d'améliorer son endurance. **Offert par En Corps**



Coût régulier : 134 \$ Avec politique : 93,80 \$

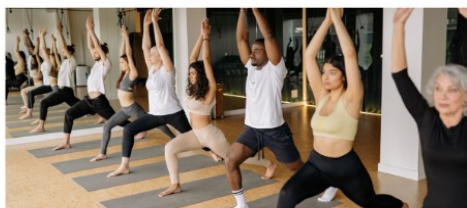
Yoga en douceur

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20 (min. 10)

🕒 Les vendredis, de 9 h 30 à 10 h 30

📍 Centre communautaire

Ce cours de yoga en douceur se déroule tout en douceur, s'adresse à ceux qui souhaitent à la fois se détendre, s'assouplir doucement et augmenter leur niveau de vitalité. **Professeure : Karelle Dupont**



Coût régulier : 124 \$ Avec politique : 86,80 \$

Ateliers d'art

Offert pour les 6 à 17 ans | Places limitées à 20 (min. 10 / groupe)

🕒 Les samedis, de 9 h 00 à 10 h 30 (6-12 ans)
de 10 h 45 à 12 h 15 (13-17 ans)

📍 Centre communautaire

Les ateliers d'art plastique sont des rendez-vous de 90 minutes où les jeunes sont invités à échanger et créer autour d'une thématique. Tout le matériel est fourni.

Offert par : le Musée d'Art de Joliette



Coût régulier : 300 \$ Avec politique : 210 \$

Cours de soccer

Offert pour les 6 à 12 ans | Places limitées à 30 (min. 15)

🕒 Les jeudis, de 18 h 00 à 19 h 00

📍 Gymnase de l'école Dusabé

Initiation au soccer. Apprentissage des techniques de bases, motricité, habiletés et stratégies de jeu. Équipement inclus. Si assez d'inscriptions, possibilité de faire 2 groupes. **Offert par : Para's'cool**



Coût régulier : 190 \$ Avec politique : 133 \$



Marché de Noël

Saint-Barthélemy

3 et 4 décembre 2022

De 9 heures à 16 h 30

Lieu : Gymnase de l'école Dusablé (601, rue Dusablé)

Venez encourager les divers artisans en achetant leurs produits faits avec amour.

Artisans présents

- | | |
|--|---|
| AD, La douce flambée - Bougies de cire végétale | Lilibellule Création - Produits pour animaux |
| Agathe Bergeron - Tisserande | L'Oasis - Produits corporels |
| Atelier Plumimage - Oeuvres en pâte de ciment | Macramie - Macramés |
| Créations Black and White - Produits pour le corps | Mamie Réconfort - Vêtements au tricot |
| Érablière Valois - Produits de l'érable | Maryse Lessard - Bijoux Tocara |
| Gisèle Fortin - Travaux aux crochets | Nicole Pichette - Tuques en tissus |
| Je suis Bordeline - Vêtements | Place Jeunesse Berthier - Artisanats faits par les jeunes |
| La Clef Familiale - Produits transformés | Sue-Ann Aubut - Bracelets pierres précieuses |
| Les Délices de Meg - Produits alimentaires | Trésors de papier - Cartes de souhaits artisanales |

Le moment parfait pour faire l'achat de vos cadeaux de Noël!

Merci à nos commanditaires

 **Desjardins**
Caisse de D'Autray

Camping 
du Vieux Moulin

Service des loisirs, des événements et de la vie communautaire

Téléphone : 450 885-3511, poste 5015 | Courriel : loisirs@saint-barthelemy.ca

Festi-Février

L'hiver, on sort prendre l'air!

De retour pour une troisième année, le Festi-Février propose des activités à faire dehors, en famille. Restez à l'affût, nous publierons davantage d'informations au mois de janvier. Voici tout de même un aperçu de ce qui vous attend :

4 février 2023



11 février 2023

Journée
Sortons prendre
de l'air!



Événement
gratuit!

18 février 2023 : Journée Rassemblons-nous!

Où : Parc des loisirs. | Heures : de 10 à 17 heures

Au programme

- Jeux gonflables
- Animation
- Jeux kermesses
- Fat bike
- Feu de joie
- Glissades sur tripes
- Service de bar (\$)
- Pleins de surprises

Verres réutilisables

Vous avez encore votre verre de la Fête nationale ou un autre verre réutilisable? Apportez-le et bénéficiez d'un rabais sur vos consommations.

Bénévoles

Vous désirez vous impliquer auprès de votre municipalité? Faites part de votre intérêt au service des loisirs de la municipalité. Plaisir garanti!

Merci aux commanditaires



♥ Bénévoles recherchés ♥

Vous aimeriez offrir de votre temps à la municipalité? Le service des loisirs, des événements et de la vie communautaire cherche activement à créer une banque de bénévoles pour ces divers événements.

Comment faire?

Si vous désirez donner votre nom pour la banque de bénévoles, veuillez contacter le service des loisirs, des événements et de la vie communautaire.

Lorsque nous aurons besoin de bénévoles, nous entrerons en contact avec vous afin de voir vos disponibilités.

Nous voulons valoriser davantage les postes de bénévoles!

Des nouvelles de vos organismes

Le Bureau d'Entraide

Les restrictions sanitaires étant levées, nous pouvons enfin revenir à notre belle formule de Guignolée en personne à la porte. Cette activité se tiendra le 10 décembre 2022.



Avec la hausse du prix du panier d'épicerie, les besoins d'aide alimentaire sont de plus en plus élevés. Nous croyons que cela pourrait se faire sentir chez nous aussi. Connaissant la grande générosité des gens de Saint-Barthélemy, nous vous offrons ces quelques options :

- Directement aux bénévoles qui viendront chez vous en leur remettant des denrées, de l'argent ou un chèque à l'ordre du Bureau d'Entraide.
- Vous pouvez aussi laisser une enveloppe au Marché Tradition, au bureau municipal ou au Dépanneur du Boulevard.
- Ou faire votre don par virement Interac au besbinfo@gmail.com. Mettre le mot de passe suivant : **panier**.

La distribution des paniers de Noël aura lieu le 17 décembre 2022.

Merci à tous pour votre aide!



La Plank Jeunesse

Des nouvelles de la Plank

Rappelons que la Plank Jeunesse est le nom de la Maison des jeunes de Saint-Barthélemy, et que celle-ci est une extension de la Maison des jeunes de Berthierville. Les jeunes aiment la surnommer la PJ !!



Rénovations

Certains d'entre vous l'ont peut-être remarqué, nous rénovons notre local du 671, rue Rouleau. Principalement, nous procédons à l'amélioration de notre vide sanitaire (isolation) et à la rénovation de notre garage afin d'en faire une salle de jeux. Ce printemps, nous procéderons également à la rénovation de notre logement du 1860, rue Lamarche.

Du nouveau

La Maison des jeunes (la Plank Jeunesse) a maintenant son propre numéro de téléphone. Vous pouvez maintenant rejoindre notre équipe ou vos jeunes au 450 421-1276. Vous pouvez également nous retrouver sur Instagram et Facebook.

Téléphone : 450 836-1276 | courriel : placejeunesse@hotmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/placejeunesse.berthier>

Des nouvelles de vos organismes

La Clef Familiale

Un remerciement sincère qui vient du cœur pour les gens qui nous ont soutenu lors du vol perpétré le 28 septembre dernier.

Tradition (Marché Croisetière) qui a initié une collecte de fonds au niveau communautaire qui s'est traduit par un montant de 1 300 \$ plus une carte-cadeau du Marché Tradition.

Nous avons ensuite beaucoup de donateurs qui se sont déplacés pour nous encourager et faire un ensemble de dons pour un montant de 208 \$.

Nous soulignons aussi A&W de Berthierville qui a organisé *Go Fund Me* et un montant de 750 \$ a été amassé. Un gros merci de votre soutien et de votre très grande générosité.

Tel que promis, une photo de notre cuisine rénovée au mois de juillet dernier. Nos animatrices et nos bénévoles peuvent apprécier l'ambiance et l'efficacité accrue de celle-ci.

Voici la collation spéciale présentée aux élèves de l'école Dusablé pour l'occasion de l'Halloween (Chapeau de sorcière).

Nos cuisines collectives reprennent vie. Inscrivez-vous et venez partager un moment de travail collectif et de socialisation.

Venez nous rencontrer le 3 et 4 décembre prochain au Marché de Noël. Cette année, nous vous proposons tourtières, ragoût, pâtés au poulet et au saumon ainsi que des tartelettes qui goûtent le ciel et faites par nos animatrices.

Amicalement,

*La Clef Familiale Saint-Barthélemy : 1980, rue Bonin Saint-Barthélemy (édifice bureau municipal)
450 885-3511, poste 5017.*



L'AFEAS

Les activités ont repris en novembre et nous profitons de l'occasion pour souhaiter à nos membres et à vous tous un beau Noël et une année 2023 remplie de bonheur sans limites et de la santé à profusion.



Politique de reconnaissance et d'aide aux organismes

Depuis 2019, la Municipalité de Saint-Barthélemy possède une politique de reconnaissance et d'aide aux organismes. Grâce à cette politique, les organismes à but non lucratif dûment incorporés peuvent déposer une demande pour un soutien financier, physique, technique ou professionnel.

Vous trouverez tous les documents associés à cette politique sur le site Internet de la municipalité.

Pour plus de détails, contactez le responsable du service des loisirs, des événement et de la vie communautaire.



Dans le but d'aider la Fabrique de St-Barthélemy, qui connaît actuellement des difficultés, le Coup d'œil municipal publie intégralement un mot de la présidente de la Fabrique de St-Barthélemy.



Mot de votre Présidente!

Bonjour à tous!

Je me prénomme Manon et je suis la présidente de la Fabrique de St-Barthélemy depuis environ 10 ans. Je m'implique dans notre communauté chrétienne et auprès de plusieurs organisations bénévoles et les marguilliers et l'équipe de proximités et moi-même avons à cœur la survie de notre église!

J'aimerais prendre quelques instants pour vous sensibiliser au fait que depuis quelques années nos églises sont de plus en plus en difficultés, difficile à couvrir les frais de chauffage qui sont exorbitants et qu'il y a beaucoup moins de gens dans nos églises et ce depuis la pandémie. Nous devons faire face à un mur plus tôt que prévu si les gens ne se réveillent pas!

Depuis deux ans, nous apprenons à vivre avec la Covid, mais ceci nous a amené à nous isoler et de moins nous impliquer dans nos églises, se sont toujours les mêmes fidèles de célébrations en célébrations et lorsque ses gens nous quittent alors ils ne sont pas remplacés.

Je voudrais que vous soyer conscient que si les gens ne donnent pas d'argent pour la survie de l'église alors on devra fermer l'église avant même la fin de l'année 2023???

Les fonds sont de moins en moins présents, on doit gratter les fonds de tiroir pour arriver à couvrir les factures. Les quêtes sont minimes le dimanche et a dû cesser toutes activités paroissiales pendant deux ans et qui nous rapportaient de l'argent pour nous aider. Vous pouvez faire un don via chèque, virement bancaire en argent et si vous ne pouvez vous déplacer les marguilliers se déplaceront pour aller le chercher. Il n'y a pas de mauvais don!

Alors prenez le temps de me lire et svp ne soyez pas indifférent!

Manon Gaudet Présidente de la Fabrique de St-Barthélemy

Réduire ses déchets dans le temps des fêtes, c'est possible!

Trucs et astuces :

Trier les jouets et objets qui ne servent plus et les apporter dans un organisme communautaire qui leur donnera une deuxième vie

Utiliser de la vaisselle lavable

Réutiliser les emballages, les choux, les boîtes-cadeaux et les rubans

Réutiliser les décorations d'une année à l'autre

Diminuer le gaspillage alimentaire en congelant ou en partageant les restes de table

Offrir des cadeaux utiles, du temps ou des activités

Trier plus, trier mieux!

Bouteilles de vin, papier d'aluminium, boîtes de carton, emballages de papier :
au bac bleu!

Papier ciré, serviettes de table en papier, papier sulfurisé :
au bac brun ou au composteur!



Bon temps des fêtes!





BONNES PRATIQUES

La saison froide est arrivée !



Je déneige les sorties, les balcons, la terrasse et les fenêtres après chaque chute de neige.



Je laisse refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal et j'attends au moins **7 jours** avant de les transvider.



Je m'assure que l'intérieur des plinthes électriques est vide de tout objet, comme du papier journal et j'éloigne d'une distance sécuritaire les rideaux et les meubles (au moins **10 cm** en avant et **15 cm** au-dessus).



SOYEZ TOUJOURS VIGILANT!



POUR PLUS D'INFORMATIONS:



Service de Sécurité Incendie
MRC de D'Au-tray
Division prévention
www.mrcau-tray.qc.ca



Tél: (450) 836-7007 poste 2510



550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0



Se préparer aux sinistres



Dans une situation d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels. Il est possible que vous ayez à vous débrouiller sans source d'énergie ni eau potable. Il est important **d'être autosuffisant pendant au moins 72 heures**.

Voici ce que l'on doit mettre dans sa trousse de secours pour la maison :

- Un sifflet, une boussole et un canif;
- Une carte routière ou un GPS;
- Articles de toilette;
- De l'écran solaire;
- Lunettes de soleil
- Médicaments d'ordonnance;
- Médicaments en vente libre;
- Bottes de randonnée;
- Vêtements imperméables et de rechange;
- Tente, sac de couchage et matelas de sol;
- Réchaud et combustible;
- Ustensiles de cuisine;
- Petit coffre à outils et sac à dos;
- Jeu de cartes, livres et revues;
- Masques anti-poussière (si l'air est contaminé).

Quoi mettre dans sa **TROUSSE DE SECOURS**



EAU POTABLE

*2 litres / personne / jour
pour 3 jours*



NOURRITURE NON PÉRISSABLE

provisions pour au moins 3 jours



OUVRE-BOÎTE MANUEL



RADIO À PILES

avec piles de rechange



LAMPE FRONTALE OU DE POCHE

avec piles de rechange



BRIQUET OU ALLUMETTES ET CHANDELLES



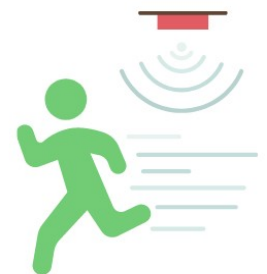
TROUSSE DE PREMIERS SOINS

source : Sécurité civile du Québec

Faire son plan d'urgence

Dans une situation d'urgence, vous êtes les premiers responsables de votre sécurité. Il est donc important de bien vous préparer à toutes situations inattendues. Voici donc quelques conseils :

- Faire sa trousse de secours et la ranger dans un espace facilement accessible;
- Faire un plan d'évacuation et le pratiquer avec toute sa famille;
- Planifier un itinéraire pour quitter votre quartier ou votre secteur;
- Faire l'inventaire de vos biens sous forme de liste, de photos ou de vidéos;
- Il est important de connaître comment fermer l'eau, l'électricité et le gaz;
- Dresser une liste des coordonnées des personnes à rejoindre en cas d'urgence.



Pour en apprendre davantage sur les préparatifs en cas de mesures d'urgence, nous vous invitons à consulter le site Internet du gouvernement du Québec.

DÉCEMBRE 2022

D	L	M	M	J	V	S
				01	02	03
04	05	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31





JANVIER 2023

D	L	M	M	J	V	S
01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2023

D	L	M	M	J	V	S
			01	02	03	04
05	06	07	08	09	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Légende

 Recyclage	 Compost
 Ordure	 Séances du conseil municipal

Dates importantes

3-4 décembre 2022 : Marché de Noël
 18 février 2021 : Festi-Neige : Journée rassemblons-nous!
 Du 22 décembre 2022, 16 h 30 au 9 janvier 2023 :
 Bureau fermé (Période des Fêtes)